

Les institutions À qui la chance?

Éric Perron

Volume 20, numéro 2, printemps 2002

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/33288ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des cinémas parallèles du Québec

ISSN

0820-8921 (imprimé)

1923-3221 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Perron, É. (2002). Les institutions : à qui la chance? *Ciné-Bulles*, 20(2), 30–31.

À qui la chance?

PAR
ÉRIC PERRON

En marge de la table ronde sur la relève du cinéma québécois, nous avons voulu savoir ce que réservait à cette relève la Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC) et Téléfilm Canada, joueurs incontournables en matière de cinéma au Québec. Marie Potvin, chargée de projets du Programme d'aide aux jeunes créateurs de la SODEC, et Pierre Even, directeur de l'Unité longs métrages pour le Québec chez Téléfilm Canada nous ont aidé à dresser le portrait de l'implication gouvernementale en ce domaine. Tous deux ont porté à notre attention, entre autres, l'augmentation des demandes et de la compétition, ainsi que l'expérience déjà acquise par la relève.

Organisant des sessions d'information sur ses programmes, des ateliers de développement de documentaires, de scénarisation ou encore de financement, la SODEC offre un plus grand encadrement à la création alors que Téléfilm Canada a fait résolument, au regard de ses programmes, le choix d'accompagner, dans leur développement à long terme, les compagnies de production et de distribution. Chacune des deux institutions, sans l'aide de qui tout long métrage québécois ne peut se tourner, a donc trouvé son propre angle d'approche.

Aujourd'hui, la SODEC reçoit annuellement 400 demandes pour les 3 volets réunis — scénarisation, production et distribution — du seul Programme d'aide aux jeunes créateurs. Pour répondre aux projets de courts, moyens et longs métrages, de fictions ou documentaires, l'enveloppe du programme est de 1,5 million de dollars par année. Par exemple, l'enveloppe 2000-2001 s'est répartie comme suit: 173 000\$ pour 41 développements de scénarios, près de 1 million de dollars pour le volet production (41 projets, dont deux longs métrages qui ont reçu chacun 115 000\$) et 22 projets se sont partagés 78 000\$ dans le volet distribution. Il y a encore trois ou quatre ans, le programme recevait autour de 200 demandes par année. Et si le programme en 1989 se voulait «un tremplin pour la relève québécoise», aujourd'hui le passage obligé des 18-35 ans donne envie à certains de vieillir plus rapidement, la compétition étant moins élevée dans les autres programmes.

Julie Hivon déplore en table ronde qu'il est tout aussi ardu de financer un court métrage qu'un long métrage. À la SODEC, on reconnaît que c'est une situation très fâcheuse; on a essayé d'y remédier par des modes de financement plus souples, mais il est encore trop tôt pour pouvoir tirer des conclusions. Il faut être prudent. Autrefois, l'institution était peut-être moins exigeante, mais plusieurs projets, mal encadrés dès le départ, ne se terminaient pas. Il est vrai que les avancées technologiques de la vidéo ont eu des effets positifs, mais aussi pervers, par exemple, un réalisateur de documentaire qui se retrouve avec plus de 100 heures de matériel...

À Téléfilm Canada, tous programmes de long métrage confondus (le court métrage n'y est pas financé), sur 62 demandes de financement (une augmentation de 33% en 3 ans) déposées l'année dernière, une quinzaine de projets ont été acceptés. Il n'y a pas de programmes réservés strictement aux jeunes scénaristes ou cinéastes mais dans son enveloppe de 12 millions de dollars pour le long métrage, l'organisme a consacré 1 million de dollars au Programme d'aide aux longs métrages indépendants à petit budget, soit entre 300 000\$ et 750 000\$ par film. La nature de ce programme où «le réalisateur est le maître d'œuvre du projet», fait en sorte qu'il attire majoritairement des jeunes. Côté scénario, Téléfilm Canada a mis sur pied depuis peu un

 **Telefilm Canada**

Programme d'aide à l'écriture, «conçu pour favoriser la création d'un bassin de scénaristes créateurs, talentueux et expérimentés, ainsi qu'une banque de scénarios de longs métrages canadiens prometteurs». Les

sommes allouées sont plus généreuses qu'à la SODEC — jusqu'à 25 000\$ en cumulant les aides pour un «scène à scène» et la «première version dialoguée» — mais les conditions d'admissibilité y sont plus exigeantes. C'est le seul programme à faire appel à un jury extérieur. Tout nouveau, ce programme — qui n'a engendré que cinq ou six scénarios achevés jusqu'à maintenant — est prêt à recevoir davantage de demandes.

Cette augmentation des demandes, surtout pour ce qui est de l'écriture de scénarios et la production de courts métrages du côté de la SODEC, peut sembler surprenante lorsqu'on sait que plusieurs s'organisent et tournent avec trois fois rien, sans l'aide de l'État. Mais après avoir fait deux ou trois projets de façon autonome, on prend le goût de réaliser des films plus importants et on s'adresse inévitablement aux institutions. Un bon côté: les profils arrivent plus complets et plus diversifiés qu'auparavant. Les possibilités de la vidéo, son amélioration technique et son accessibilité; le regroupement et l'entraide entre créateurs; la multiplication des types de création — de la pub au clip en passant par les tournages américains, les courts métrages, les habillages de chaînes, les vidéos corporatifs sans oublier les tournages spontanés dans différentes manifestations — font que les jeunes acquièrent très rapidement de l'expérience. Cependant la situation du scénario (lire à ce sujet l'éditorial d'André Lavoie), qui a toujours été le maillon faible du cinéma québécois, ne s'améliore pas. En 12 ans, le Programme d'aide aux jeunes créateurs aura encouragé l'écriture de 500 scénarios (tous formats confondus). Pourtant, et malgré la multiplication des lieux d'apprentissage, l'originalité de l'auteur et sa capacité à raconter une histoire sont encore dans bien des projets ce qui convainc le moins. Le problème ne serait-il pas que plusieurs réalisateurs veulent absolument écrire le scénario de leur film? Peut-être. Une chose est sûre cependant: nous ne manquons pas de bons réalisateurs, et, parmi eux, certains cherchent toujours des scénarios, ou des scénaristes avec qui collaborer.

Il y a deux ans, sur la quinzaine de longs métrages financés par Téléfilm Canada, les trois quarts étaient des premières œuvres. Mais ce phénomène extraordinaire est surtout dû au hasard, très peu de cinéastes d'expérience ayant déposé de projets acceptables cette année-là. En raison de la très grande compétitivité actuelle, cela n'est pas près de se reproduire. Des réalisateurs et des producteurs ont même demandé à Téléfilm Canada de faire attention à ne pas trop financer de premières œuvres, pour que ceux qui ont déjà le pied à l'étrier puissent poursuivre leur métier. Ce qui, de prime abord, paraît plutôt égoïste puisque, si cette mesure avait été prise il y a cinq ans, plus d'une quinzaine de débutants n'auraient pas tourné. Les premières œuvres seront bien sûr encouragées, mais elles devront rivaliser en qualité avec les projets de cinéastes «en développement», ou ceux encore plus expérimentés.

Et l'échec d'un film? Quatre-vingt-dix-huit pour cent des films financés par nos gouvernements sont encore déficitaires. L'important est d'abord que les productions atteignent leur public, mais il est évident pour les institutions que, si un film est descendu en flammes par la critique et boudé par le public, elles seront plus prudentes. Il y a quelques années, un professeur d'université disait à ses étudiants au début du premier cours qu'à peine 10% d'entre eux gagneraient leur vie dans le milieu du cinéma, conseillant alors à ceux qui voulaient quitter immédiatement de se faire rembourser. Naturellement personne ne bougeait. Se méprend-on sur le cinéma, sur la capacité d'en vivre? «Un peu», nous a-t-on répondu à la SODEC. En augmentant le nombre d'appelés, les élus seront peut-être meilleurs, mais les perdants plus nombreux. ■



Pour les détails des différents programmes:
www.jeunescreateurs.qc.ca
 et www.telefilm.gc.ca